

AB DEBOUCHAGE VIDANGE 82

Société par actions simplifiée

Siège social

1395 CHEMIN DE PEYREVILLE

82500 SERIGNAC

Capital

1 000 Euros

Les soussignés :

Monsieur VIOLET Benjamin, né(e) le 21/08/1987 à Avignon, de nationalité française, célibataire, domicilié(e) 1395 Chemin de Peyreville 82500 SERIGNAC,

Et

La SASU ALTER EGO, au capital de 230 000 Euros, immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro SIRET 98177138900013, dont le siège social se situe 976 Chemin du Mas du Lombard 30300 Beaucaire et représentée par Monsieur CRES Gauthier, Président,

agissant en qualité de seuls associés de la société par actions simplifiée AB DEBOUCHAGE VIDANGE 82, au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé 1395 Chemin de Peyreville 82500 SERIGNAC, et dont les projets de statuts ont été établis par acte sous seing privé en date du 14/11/2024, nomment Monsieur VIOLET Benjamin, demeurant 1395 Chemin de Peyreville 82500 SERIGNAC aux fonctions de Président de la Société pour une durée de 99 ans.

Monsieur VIOLET Benjamin, dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, le gérant ne peut sans y avoir été autorisé au préalable par une décision ordinaire des associés acheter, vendre ou échanger tous immeubles et fonds de commerce, contracter des emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, constituer une hypothèque sur un immeuble social ou un nantissement sur le fonds de commerce.

Monsieur VIOLET Benjamin, accepte les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Sérignac,

Le 14/11/2024

Signatures

